



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

L'an Deux Mille Vingt-cinq, le deux décembre à dix-sept heures trente minutes, dûment convoqués le vingt-six novembre, sont réunis en séance ordinaire, en la salle du Conseil de la Maison Communautaire à Cattenom, les membres constituant le Bureau communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CATTENOM ET ENVIRONS, sous la présidence de Monsieur Michel PAQUET, Président de la Communauté de Communes.

Conformément à la délibération n° 14 du Conseil communautaire du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire, prise en application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Etaient présents :

M. Michel PAQUET,
MM. Roland BALCERZAK, Bernard ZENNER, Michel HERGAT, Maurice LORENTZ, Mme Marie-Marthe DUTTA GUPTA, MM. Guy KREMER, Denis BAUR, David ROBINET

Etais excusé : ./.

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de membres présents : 9
Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : David ROBINET

Étaient également présents : Olivier HAUDOT, DGS, Thomas HERBER, DGST, Philippe LHOTTE, Directeur du Département Ressources et Services à la population, Julien PILLET, Directeur du Département Environnement et Cycle de l'Eau, Antoinette SALERNO, Chef du service institutionnel,

Etaient absentes : Katia PEPPOLONI, Chargée de mission, Manon TURPIN, service communication.

କବିତା

11. Objet : Manifestation sportive communautaire - Solde de subvention de l'association Tennis Club de Cattenom pour l'organisation du tournoi CCCE Open - Tennis Europe U12 - Edition 2025

Vu la délibération n° 26 du Conseil communautaire du 30 septembre 2025 portant dernière modification du règlement communautaire de soutien à la politique sportive,

Vu la décision n° 14 du Bureau communautaire du 20 mai 2025 approuvant la convention triennale 2025-2027 avec l'association Tennis Club de Cattenom pour l'organisation de 3 éditions du tournoi Tennis Europe U12,

Le Tennis Club de Cattenom a organisé la première édition du tournoi Tennis Europe U12, nommé CCCE Open dans le cadre du partenariat communautaire. L'association a transmis un bilan de cette édition réussie malgré des conditions météorologiques difficiles.

Du 19 au 27 juillet 2025, 78 jeunes joueurs venus de toute l'Europe ont démontré leur talent sur les terres cattenomoises : France, Belgique, Luxembourg, Angleterre, Allemagne, Italie, Russie, Ukraine, Suisse, Espagne, Roumanie et Danemark.

La compétition s'est déroulée ainsi :

- samedi 19 et dimanche 20 juillet : tableau de qualification ;
- du lundi 21 au jeudi 24 juillet : 8 poules de trois ou quatre joueurs pour accéder au tableau principal ;
- du vendredi 25 au dimanche 27 juillet : tableau final de huit joueurs.

Pour cette édition 2025, ce sont deux joueurs issus de Grande-Bretagne qui ont remporté les tableaux principaux simple garçon et simple fille : Raphael MASSIERE et Laynee NGASSAM. Dans les tableaux de double, deux français pour le double masculin (Gabin BAUER et Gabin MARQUET) et deux russes pour le double féminin (Daria KOZLOVA et Maria MIKHAILOVA) se sont classés en haut du podium.

Considérant la décision n° 14 du Bureau communautaire en date du 20 mai 2025, un acompte de 20 870,00 €, correspondant à 60 % du total de la subvention attribuée, a été mandaté en date du 24 juillet 2025, dans le cadre de la convention pluriannuelle 2025-2027 entre la CCCE et le Tennis Club de Cattenom,

Considérant les modalités de versement de l'aide directe et les ajustements annuels mentionnés dans le Titre 3 de la convention pluriannuelle 2025-2027 signée par les deux parties, et la présentation du bilan financier de la manifestation mentionnant un budget total de 77 312,20 €, l'association sollicite la CCCE pour le versement du solde de la subvention à hauteur de 8 936,27 €, ce qui porte la subvention communautaire totale à un montant de 29 806,27 €,

Considérant cet exposé,

Après avis favorable de la Commission « Politique Sport » du 12 novembre 2025,

Il est demandé au Bureau communautaire :

- d'arrêter le montant de la subvention au bénéfice de l'association Tennis Club de Cattenom, au titre des manifestations sportives reconnues d'intérêt communautaire pour l'organisation du tournoi CCCE Open - Tennis Europe U12 à 29 806,27 €,
- de verser le solde de la subvention de 8 936,27 €, compte tenu de l'acompte de 60 % déjà versé,
- d'autoriser le Président ou son représentant à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

Le Bureau communautaire accepte à l'unanimité ces propositions.

Vote : Pour : 11
Abstention : 0
Contre : 0

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

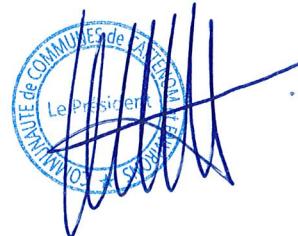
Publié le

ID : 057-245700695-20251203-B20251202_11_SI-DE

Fait à Cattenom, le 3 décembre 2025

Le Président,

Michel PAQUET



Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

ID : 057-245700695-20251203-B20251202_11_SI-DE